NEW YORK STATE | Office for People With Developmental Disabilities

KATHY HOCHUL
Gouverneure

WILLOW BAER
Commissaire

Chère directeur/directrice de l'enseignement spécialisé et/ou président(e) du comité de l'éducation spécialisée (CSE),

les écoles de l'État de New York proposent de nombreux soutiens et services aux élèves présentant des troubles du développement, notamment pour aider les jeunes adultes et leurs familles à planifier leur avenir. Le Bureau des personnes atteintes de troubles du développement (Office for People With Developmental Disabilities, OPWDD) de l'État de New York est là pour vous aider à travailler avec les jeunes adultes et leurs familles lors de prises de décisions importantes concernant leur avenir.

Notre objectif commun est de faire en sorte que, lorsque les élèves obtiennent un diplôme Regents ou local, ou que leur accès à un enseignement public et approprié gratuit prend fin, ils soient prêts à accéder aux services pour adultes qui répondent le mieux à leurs besoins.

L'OPWDD est la principale agence publique chargée de fournir des soutiens et des services aux personnes atteintes de troubles du développement qui répondent à nos critères d'éligibilité. L'OPWDD peut fournir des soutiens et des services aux élèves et à leurs familles pendant que les élèves sont encore à l'école afin de les aider à mieux réussir et à gérer le processus de transition vers l'âge adulte. Les services peuvent inclure des soutiens à domicile et dans la communauté, ainsi que des formations et un soutien à l'emploi.

Pour que les services de l'OPWDD soient disponibles lorsque les élèves terminent leurs études, **les élèves et leurs familles doivent contacter l'OPWDD et déposer une demande pour les services**. Vous pouvez contribuer en encourageant les familles à entamer le processus de détermination d'éligibilité à l'OPWDD et à planifier les services à l'avance. Assurez-vous de faire savoir aux élèves et à leurs familles qu'ils peuvent contacter l'OPWDD à tout moment pour en savoir plus sur les soutiens et les services.

Si l'élève a 15 ans ou plus, les familles sont encouragées à entamer le processus de transition dès que possible. Comme vous le savez, la réglementation du NYSED exige que le processus de planification de la transition soit lancée à l'âge de 15 ans au plus tard. La planification de la transition avec l'OPWDD doit commencer au moins trois ans avant que l'élève n'ait terminé son programme éducatif afin que la transition entre les services scolaires et la vie adulte se fasse dans les meilleures conditions possibles.

La lettre et la brochure destinées aux élèves présentant des troubles du développement et à leurs familles que vous trouverez ci-jointes fournissent des informations utiles sur nos services et le processus de planification de la transition. Veuillez les partager avec les élèves âgés de 15 à 21 ans qui, selon vous, pourraient bénéficier des services de l'OPWDD, leurs parents/tuteurs et leurs enseignants. Encouragez-les à contacter Front Door de l'OPWDD au **866-946-9733** et à visionner les vidéos de Front Door de l'OPWDD sur https://opwdd.ny.gov/get-started pour en savoir plus sur l'éligibilité et les services de l'OPWDD. Les élèves qui sont déjà éligibles à l'OPWDD et qui font partie d'une organisation de coordination des soins (Care Coordination Organization, CCO) doivent contacter leurs gestionnaires de soins pour que ces derniers les aident à déposer une demande pour des services pour adultes.

Pour que l'OPWDD et l'école travaillent ensemble, les écoles doivent avoir des parents ou des tuteurs qui envisageraient d'autoriser l'école à partager les dossiers scolaires et médicaux des élèves avec l'OPWDD, ou d'informer l'OPWDD des élèves susceptibles d'être éligibles aux services de l'OPWDD et de remplir un formulaire de consentement à la divulgation d'informations (ci-joint).

N'oubliez pas que les districts scolaires locaux doivent informer l'OPWDD si un élève de votre district susceptible d'être éligible à l'OPWDD est placé en école résidentielle. Envoyez cette notification par e-mail à residential.school@opwdd.ny.gov. L'OPWDD s'engage à aider les élèves à réussir leur transition entre leur placement en école résidentielle et les services pour adultes de l'OPWDD. Les coordinateurs de transition vers les écoles résidentielles (Residential School Transition Coordinators, RSTC) aident les élèves et les familles dans le cadre de ce processus, mais une planification préalable est indispensable pour réussir.

Si vous avez des questions, veuillez contacter le coordinateur local de la transition scolaire auprès de votre bureau régional de l'OPWDD en appelant le **866-946-9733** ou en envoyant un e-mail à info@opwdd.ny.gov. Pour les questions générales liées à la transition scolaire, veuillez envoyer un e-mail à à student.transition@opwdd.ny.gov.

Cordialement,

Fechner Stecker
Directrice de l'Unité des transitions communautaires

cc :
D. Regan
E. Wright
Directeurs des bureaux régionaux de l'OPWDD
Coordinateurs locaux de la transition scolaire de l'OPWDD
Coordinateurs de la transition des écoles résidentielles de l'OPWDD

Ci-joints : Lettre aux parents et tuteurs à propos de la transition scolaire locale
Brochure sur la transition scolaire 006 pour les familles
Liste des coordonnées des coordinateurs de la transition scolaire locale
Liste des coordonnées des coordinateurs de la transition des écoles résidentielles
Formulaire de consentement

Révision : 01/22/2026